CHIRENS, le 08 mai 2020

INFO DÉCONFINEMENT
ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE _ SERVICES PÉRISCOLAIRES

Madame, Monsieur,

Ecoles maternelle et élémentaire :

Retour progressif en classe des élèves en fonction de leur niveau
à partir du 14 mai 2020.

Cette réouverture ne se fera que si le protocole sanitaire arrêté au niveau national est respecté.
Il garantit la sécurité des élèves, notamment par l'application de quatre principes fondamentaux :

- l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels ;
- le maintien de la distanciation physique ;
- l'application des gestes barrière ;
- la limitation du brassage des élèves.

Dès lors, ces mesures impliquent que l'école accueillera les élèves selon une organisation nouvelle : emploi du temps spécifique, modulations des horaires d'entrée et de sortie notamment.

La réouverture très progressive de l'école va donc permettre de travailler en petits groupes, et de proposer un accompagnement pédagogique individualisé pour renforcer les apprentissages de chaque enfant.
Ce retour à l'école se fait sur la base du volontariat des familles et ne concerne pas les élèves fragiles ou ceux qui vivent avec une personne fragile. Ceux qui ne pourront être accueillis à l'école bénéficieront d'une continuité pédagogique comme actuellement.

A Chirens sur le temps scolaire, les enseignants ont décidé de l'organisation suivante **du 14 au 19 mai 2020** :

- accueil des élèves de **grande section** par groupe de **10 élèves maximum**
- accueil des élèves de **CP et CM2** par groupe de **10 élèves maximum par classe**
- accueil des enfants de soignants et des enseignants.

Cantine et garderie :

Les élus de la commune de Chirens ont décidé d'accueillir les élèves durant le temps de la cantine et de la garderie selon les modalités suivantes

1. **Cantine :**

- accueil des élèves dont les parents travaillent en « présentiel ».
- Les enfants des familles dont un des parents ne travaille pas ou un des parents est en télétravail ne seront pas accueillis.
- Les élèves mangeront dans leur classe **un pique nique qu'ils auront apporté et qui sera dans leur cartable**. Le pique nique ne sera ni réchauffé ni réfrigéré

MAIRIE DE CHIRENS Place Joseph Rossat 38850 CHIRENS
Tel : 04 76 35 20 28 Mail : mairie@chirens.fr

- le coût du temps de la cantine sera celui de la garderie et sera facturé aux parents 1.80€
- Les parents s'inscrivent sur e ticket selon les mêmes modalités : la veille avant 9h

2**. La garderie : modification des horaires**

- Garderie du matin : à partir de 7h30
- Garderie du midi : supprimée
- Garderie du soir : jusqu'à 18h
- La garderie se déroulera dans les classes où l'élève sera scolarisé durant le temps scolaire
- Les parents s'inscrivent sur e ticket selon les modalités :
  la veille avant 17h pour la garderie du matin
  et le jour même avant 13h pour la garderie du soir.
- Le coût de la garderie sera de 2.10€

Il est impératif que les parents actualisent et mettent à jour leur espace "e-ticket".

Ce dispositif mis en place fera l'objet d'un bilan après une semaine avec les employées communales et les élus pour le reconduire, l'aménager ou le supprimer.
Nous vous remercions d'être vigilant pour inscrire correctement vos enfants.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Karine Letellier Adjointe aux affaires scolaires
Christine GUTTIN, Maire

MAIRIE DE CHIRENS Place Joseph Rossat 38850 CHIRENS
Tel : 04 76 35 20 28 Mail : mairie@chirens.fr